



Pénurie de transports scolaires pour les enfants en situation de handicap : Enjeux et solutions



Odette Todo

Analyse Esenca 2024

Éditrice responsable : Ouiam MESSAOUDI

Siège social : rue Saint-Jean, 32-38 - 1000 Bruxelles

Accès public : place Saint-Jean, 1 - 1000 Bruxelles • **Contact Center** : 02 515 19 19

Numéro d'entreprise : 0416 539 873 • **RPM** : Bruxelles • **IBAN** : BE81 8778 0287 0124

Tél : 02 515 02 65 • esenca@solidaris.be • www.esenca.be



Avec le soutien de :



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES



Introduction

Nous remarquons depuis de très nombreuses années que la pénurie de transports scolaires constitue un frein majeur d'accès pour de nombreux élèves à l'enseignement ordinaire mais également à l'enseignement spécialisé.

Dans la présente analyse, nous nous focalisons sur les élèves de l'enseignement spécialisé et les problèmes de mobilité rencontrés par ceux-ci.

À la rentrée scolaire 2022¹, plus de 300 enfants se retrouvaient sans solution de transport scolaire vers les écoles d'enseignement spécialisé en région bruxelloise. En Wallonie, le problème rencontré est similaire.

« À Bruxelles, le transport scolaire est réservé exclusivement aux élèves de l'enseignement spécialisé. Les autres empruntent les lignes régulières. En Wallonie, le transport scolaire concerne à la fois les élèves inscrits dans l'enseignement spécialisé et ceux inscrits dans l'enseignement régulier. Néanmoins, ces enfants recourant au transport scolaire wallon sont, en grande majorité (80 %) de l'enseignement spécialisé. »²

Cet enjeu de mobilité vers l'école complexe en Belgique est à la fois lié à la logique des réseaux d'enseignement prévue par la loi du pacte scolaire du 29 mai 1959³ et au fait que la Belgique est composée de Régions et de Communautés. Nous verrons cela s'additionner à une situation sur le terrain extrêmement complexe pour de multiples raisons.

Le manque de transports scolaires résulte en effet de divers facteurs économiques, géographiques, politiques et sociaux. Cela a un impact conséquent et souvent négatif sur la scolarité et l'accès à la scolarité dans de bonnes conditions pour ces enfants.

Dans cette analyse, nous explorons donc ces différents facteurs pour mieux les comprendre et être force de proposition, afin de garantir à l'ensemble des enfants, quel que soit le handicap ou le besoin spécifique rencontré, un accès à une scolarité de qualité. Dès le plus jeune âge, tout doit être mis en œuvre pour que les droits des enfants en situation de handicap soient respectés. Cela s'avère déterminant pour l'ensemble de leur vie, le respect de leurs droits et de leur qualité de vie.

¹ Sudinfo « Les enfants, premières victimes de la pénurie de transports scolaires » publié le 17 septembre 2022 En ligne [Transport scolaire en enseignement spécialisé : le problème n'est pas entièrement résolu à Bruxelles - RTBF Actus](#) (consulté le 15 mai 2024)

² CJG « Le transport scolaire des enfants de l'enseignement spécialisé » en ligne [CJG-Etude-Transport-scolaire.pdf](#) (consulté le 15/05/2024)

³ La Ligue « Le pacte scolaire » en ligne [Le pacte scolaire | La Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation permanente \(ligue-enseignement.be\)](#) (consulté le 15/05/2024)

Les causes de la pénurie de transport scolaire⁴

En Région Wallonne, le transport scolaire se définit comme « un service de bus organisé par la Wallonie en vue d'assurer une offre complémentaire pour les déplacements domicile-école lorsque l'offre « classique » de bus ou de train est inexistante ou mal adaptée. »⁵

À Bruxelles, on parle de transports réguliers spécialisés. Bruxelles Mobilité le décrit comme « l'ensemble des services de transport en commun de voyageurs effectués par autobus et autocars, prenant en charge des catégories de personnes déterminées, selon une fréquence et un horaire déterminés ». ⁶ Tout comme en Wallonie, on peut les considérer comme une offre complémentaire aux lignes de transport classiques qui peut être une alternative pour les publics visés quand le réseau de transports en commun n'est pas adapté (géographiquement, en matière d'accessibilité, d'horaires, etc.)

Un métier exigeant et peu reconnu

Le métier de conducteur de bus scolaire consiste à transporter des enfants et des jeunes adultes sur les parcours scolaires, de la maison à l'école et de l'école à la maison.

L'une des causes de la pénurie de transport scolaire est le **manque d'attractivité du métier** de conducteur de bus scolaire et d'accompagnateur. Cela s'explique notamment par les horaires « coupés », matinaux et en après-midi, les conditions de conduite difficiles, et les exigences de permis de conduire spécifiques ainsi que de formations supplémentaires. Ces éléments fragilisent l'attrait du métier. Les conditions de travail sont moins favorables dans le secteur du transport scolaire que dans d'autres secteurs (tourisme, transport public classique...)⁷

Les horaires de transports matinaux et en après-midi sont donc un défi pour les conducteurs, car ils doivent être présents à l'heure des départs et des arrivées des établissements scolaires. Cela peut entraîner des heures de travail difficilement compatibles avec une vie sociale et familiale, et des conditions de travail difficiles, notamment en raison du trafic et des situations de circulation sur les routes.

Dans les zones rurales et en fonction des trajets prévus pour prendre plusieurs enfants en charge, les trajets peuvent parfois prendre plus de deux heures, deux fois dans la journée. Il s'agit d'une situation complexe tant pour le conducteur que pour les enfants (stress, état de fatigue, impact sur la vie extrascolaire des enfants, suivis médicaux, etc.)

Le conducteur doit donc gérer des enfants en mouvement et des situations de stress tout au long du trajet. Il doit également être en mesure de gérer des situations d'urgence et de

⁴ Actiris.brussels « Analyse des fonctions critiques en Région de Bruxelles-Capitale » pg 109 En ligne [2022-12-view-brussels-les-fonctions-critiques_compressed-h-04952FA6.pdf \(actiris.brussels\)](#) (consulté le 15/05/2024)

⁵ Portail de la mobilité en Wallonie « Le transport scolaire c'est quoi ? » En ligne [Transport scolaire \(wallonie.be\)](#) (consulté le 15/05/2024)

⁶ Bruxelles mobilité « Transports réguliers spécialisés » En ligne [Transport rémunéré | Bruxelles Mobilité \(mobilite-mobiliteit.brussels\)](#) (consulté le 15/05/2024)

⁷ Cocof « La rentrée du transport scolaire à Bruxelles » rédigé le 24 août 2022 (consulté le 15/05/2024)

maintenir l'ordre et la sécurité à bord du bus, avec l'aide de l'accompagnateur de bus quand il y en a un.

Il est nécessaire pour eux de suivre des formations supplémentaires pour maintenir leurs connaissances et compétences sur les nouvelles techniques et les exigences de sécurité. Ces facteurs, combinés, peuvent considérablement réduire l'attrait du métier et rendre le recrutement de conducteurs scolaires difficile.

En ce qui concerne le métier d'accompagnateurs de bus, leurs deux grandes missions sont les suivantes⁸ :

- Aider les enfants à monter et à descendre du bus ;
- Veiller à leur sécurité.

Il s'agit d'un métier dont les prestations sont irrégulières (avant et après les horaires scolaires) avec horaire coupé défini sur base des trajets de transport des enfants.

« Malgré l'abondance apparente de demandeurs d'emploi et le passage en CDI, l'administration a eu les pires difficultés pour recruter des accompagnateurs pour couvrir l'ensemble des besoins durant l'année 2021-2022. La situation est suivie de près pour l'année qui s'entame. »⁹

Le salaire¹⁰ des conducteurs de transports scolaires en Belgique n'est pas très élevé en comparaison avec d'autres emplois similaires dans le secteur du transport. Selon les données d'Indeed en 2023, le salaire mensuel moyen d'un chauffeur de bus scolaire est de 2 200 € brut, ce qui correspond à un salaire annuel de 26 400 €. Notons que le même métier est mieux rémunéré en territoire flamand...¹¹

Ce salaire est souvent considéré comme insuffisant par rapport à d'autres emplois de conducteur. En effet, tant la pénibilité du travail que ses conditions salariales peuvent conduire certains candidats à chercher des opportunités dans d'autres secteurs du transport où les conditions de travail sont plus attrayantes.

Que ce soit pour les conducteurs de bus ou les accompagnants, plusieurs facteurs sont donc identifiés et justifient la difficulté de recrutement pour assurer une offre sur l'ensemble du territoire afin que chaque enfant en situation de handicap puisse se rendre à l'école et en revenir.

⁸ Votre talent au service de Wallonie « Accompagnateur scolaire » en ligne [Accompagnateur scolaire \(m/f/x\) \(wallonie.be\)](https://www.votre-talent.be/emploi/compagnateur-scolaire) (consulté le 16/05/2024)

⁹ Cocof « La rentrée du transport scolaire à Bruxelles » rédigé le 24 août 2022 (consulté le 15/05/2024)

¹⁰ Indeed « Guide de carrière » En ligne [Combien gagne un chauffeur de bus scolaire ? | Indeed.com Belgique](https://www.indeed.com/fr-fr/emploi/chauffeur-de-bus-scolaire) consulté le 15/05/2024

¹¹ RTBF Actus « Transport scolaire : 30 jours sans école pour Eliott, malvoyant, victime d'une navette peu fiable entre Rixensart et Uccle » En ligne [Transport scolaire : 30 jours sans école pour Eliott, malvoyant, victime d'une navette peu fiable entre Rixensart et Uccle - RTBF Actus](https://www.rtbf.be/actus/detail_transport-scolaire-30-jours-sans-ecole-pour-eliott-malvoyant-victime-d-une-navette-peu-fiable-entre-rixensart-et-uccle) (consulté le 27/05/2024)

Une pénurie aux conséquences dramatiques pour les enfants concernés

En Belgique, la pénurie des transports scolaires représente un obstacle majeur pour de nombreux enfants en situation de handicap, ainsi que pour leurs familles. Cette réalité soulève des défis significatifs qui vont bien au-delà de la simple accessibilité physique des écoles.

Voici une liste de conséquences de cette pénurie sur la scolarité des enfants en situation de handicap ainsi que les difficultés rencontrées par les parents. L'UFAPEC (Union francophone des Associations de Parents de l'Enseignement Catholique) avait identifié ces éléments il y a déjà de nombreuses années, notamment sur base d'analyses réalisées par Esenca¹².

1. Conséquences sur les enfants en situation de handicap :

- L'incapacité à accéder facilement à l'école en raison du manque de transports adaptés peut entraîner un isolement social pour les enfants en situation de handicap, qui peuvent se sentir exclus de la communauté scolaire.
- Absences répétées : Les retards ou les absences fréquents aux cours en raison de problèmes de transport peuvent compromettre la continuité de l'apprentissage des enfants, affectant ainsi leurs progrès académiques.
- Barrières à l'apprentissage : L'absence de transport adapté peut constituer une barrière supplémentaire à l'apprentissage, limitant ainsi leur accès à l'éducation de manière équitable.
- Cela représente des journées trop longues et fatigantes pour les élèves parfois très jeunes ou qui ne sont pas en mesure de supporter de tels trajets.

2. Difficultés rencontrées par les parents :

- Contraintes logistiques : Les parents d'enfants en situation de handicap doivent souvent jongler avec des horaires serrés et des contraintes logistiques pour assurer le transport de leurs enfants vers et depuis l'école, ce qui peut être particulièrement difficile pour ceux qui travaillent.
- « Si l'enfant ne reprend pas le car scolaire, aucune garderie n'est prévue dans l'enseignement spécialisé primaire et secondaire. Or il nous est souvent difficile, voire impossible, de laisser notre enfant seul à la maison (manque d'autonomie du jeune). Les parents d'enfants en situation de handicap qui travaillent à temps plein sont souvent sans solutions »¹³.

¹² UFAPEC « transport scolaire dans l'enseignement spécialisé : un parcours semé d'embûches » En ligne [Ufapec - 31.11/ Le transport scolaire dans l'enseignement spécialisé : un parcours semé d'embûches](#) (consulté le 15/05/2024)

¹³ Témoignage « Mémoire Esenca » En ligne [Construire ensemble les politiques de demain - Mémoire Esenca 2024](#) pg 23 (consulté le 14/05/2024)

Quelles solutions ?

Une circulaire¹⁴ relative au transport scolaire des élèves fréquentant les établissements d'enseignement spécialisé situés sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale, a été rédigé pour l'année scolaire 2023-2024. Voici quelques propositions pour une amélioration dans la région de Bruxelles-Capitale.

1. Ramener progressivement le temps de trajets des enfants pris en charge sur les circuits spéciaux de bus à moins d'une heure.
2. Préciser et clarifier les critères d'accès aux différents modes de transports organisés de telle façon que les enfants qui en ont la capacité seront invités et préparés à utiliser les transports en commun publics pour se rendre à l'école.
3. Améliorer la prise en charge des enfants les plus lourdement handicapés par une garantie de transport adapté (système de réserve).
4. Étendre la gratuité de l'abonnement STIB à l'ensemble des enfants bruxellois qui fréquentent l'enseignement spécialisé.
5. Déployer le réseau des accompagnateurs scolaires pour développer une stratégie de mobilité spécifique pour chaque établissement d'enseignement spécialisé.

Esenca encourage ces pistes de solutions et ajoute d'autres revendications en ce qui concerne les transports scolaires. Tout d'abord, nous continuons à déplorer le temps trop conséquent passé dans les transports dont les effets sont sous-estimés : comme déjà évoqué dans l'analyse, il entraîne de la fatigue, difficultés liées au handicap rencontré, une perte de temps pour les loisirs, les activités extrascolaires, la vie familiale, les devoirs mais aussi les soins et suivis médicaux. La diminution de ce temps de trajet doit être une priorité absolue. Dans les familles où les enfants ne sont pas dans les mêmes écoles, cette logistique est intenable. Cette situation est encore plus prononcée dans le cadre des familles monoparentales ou en situation de précarité, avec des métiers à horaires décalés, etc.

Comme nous le revendiquons dans notre mémorandum politique 2024¹⁵, la mobilité ne peut jamais être un frein à la scolarité et à la prise en charge de l'enfant dès le plus jeune âge. Trop de parents se sont retrouvés sans solution à la rentrée des classes, tout particulièrement à Bruxelles. Il s'agit d'une situation inacceptable et des solutions doivent être trouvées au cas par cas. En effet, il convient d'apporter une aide concrète et immédiate aux parents en recherche de solutions concernant les déplacements liés aux transports scolaires.

¹⁴ Service public francophone Bruxellois « Circulaire relative au transports scolaire des élèves fréquentant les établissements d'enseignement spécialisé... » En ligne [ccf.brussels/?wpdmdl=27500&ind=1694168905200](https://www.cfbrussels.be/wpdmdl=27500&ind=1694168905200) (consulté le 15/05/2024)

¹⁵ « Mémorandum Esenca » En ligne [Construire ensemble les politiques de demain - Mémorandum Esenca 2024](#) (consulté le 14/05/2024)

Conclusion

En conclusion, la pénurie de transports scolaires pour les écoles spécialisées est un problème sérieux aux conséquences multiples. Outre les difficultés d'accès à l'éducation pour les enfants concernés, cette situation engendre des défis logistiques et financiers pour les familles et les établissements scolaires. Pour remédier à cette situation, des solutions doivent être envisagées, telles que l'investissement dans des services de transport adaptés aux besoins spécifiques des élèves ou encore la collaboration entre les autorités locales, les écoles et les entreprises de transport.

Il est regrettable de constater que la pénurie de transports scolaire résulte également du manque d'attractivité du métier de conducteur et d'accompagnateur. Il est essentiel de travailler très concrètement, et malgré une réalité budgétaire que nous savons difficile à l'attractivité de ces métiers.

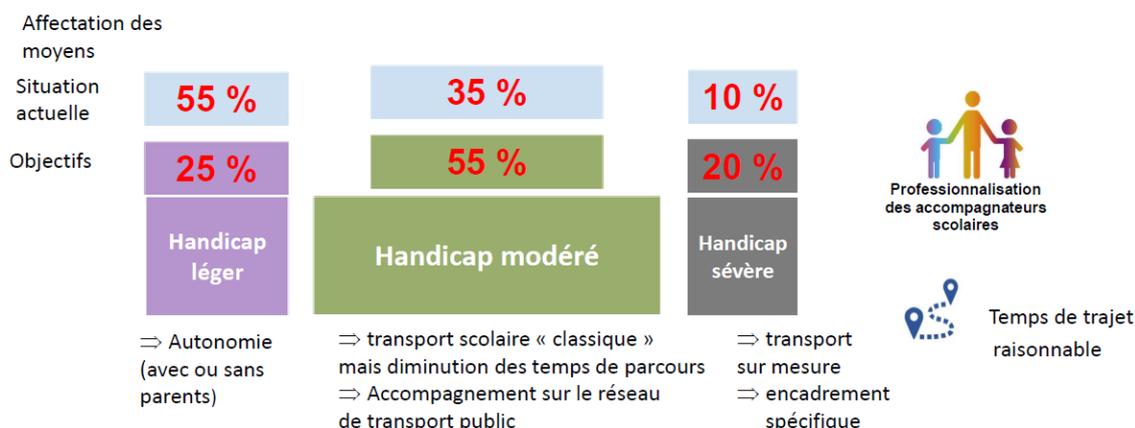
En prenant un peu de hauteur sur l'épineuse question des transports scolaires, on identifie qu'elle est révélatrice d'un plus grand mal. En effet, les services de transports adaptés sont en souffrance, même en dehors du cadre scolaire (horaires, tarifs, disponibilités, accessibilités des dispositifs, etc.) Pourtant, cela permet aux enfants en situation de handicap, mais aussi aux adultes et aux personnes âgées de participer aux **activités et aux loisirs** en toute autonomie¹⁶. Il en est de même pour les transports liés à la vie sociale, aux soins de santé, etc.

Le transport adapté devra certainement toujours exister car certains enfants ont des besoins très spécifiques et leur intégrité physique et mentale doit être assurée, tout comme leur qualité de vie. Il est question, en fonction du handicap ou du besoin spécifique de l'enfant, de quitter quand c'est possible le modèle du « tout au bus¹⁷»

¹⁶ Esenca « Mémorandum Esenca 2019 » En ligne [Mémorandum-ASPH-elections-2019.pdf \(esenca.be\)](#) (consulté le 27 mai 2024)

¹⁷ Mobilité Wallonie « Circulaire 2023-2024 relative à l'organisation du transport scolaire » En ligne [Circulaire-ministérielle Transport Scolaire 2023-2024 approuvée par le Ministre.pdf \(wallonie.be\)](#) (consulté le 27 mai 2024)

6. La fin du modèle « tout au bus »



Cependant, **les transports publics** doivent eux aussi travailler à pouvoir transporter de plus en plus d'enfants en situation de handicap ou présentant des besoins spécifiques. « De manière générale, les transports publics, quel que soit le territoire couvert, doivent travailler à garantir une accessibilité intégrale et en autonomie de leurs infrastructures. Les ministères compétents doivent établir des agendas précis de la mise en accessibilité des dispositions existantes en concertation avec les représentants des usagers à mobilité réduite. Il est important d'instaurer un plan de **formation** et de sensibilisation de l'ensemble du personnel sur le handicap et l'accessibilité. La mise à disposition d'une information accessible et uniforme sur **l'accessibilité effective du réseau** actuel y compris sur la disponibilité des ascenseurs et escalators en temps réels constituerait une réelle progression en matière d'accès à l'information. »¹⁸

Il est également crucial de garantir un accès équitable à l'éducation, peu importe l'endroit où les enfants vivent : parfois, les familles en milieu rural ne peuvent pas vivre en milieu urbain, ou même par choix. L'accessibilité de l'école, ainsi que les soins et les services d'accompagnement, sont des enjeux importants.

Nous défendons fermement la mise à disposition d'un service public et de qualité pour la mobilité vers l'école, et non la sous-traitance à des entreprises privées ou l'octroi d'un budget qui pourrait financer partiellement des solutions alternatives.

Il est essentiel d'aider les aidants proches¹⁹ et de soutenir les familles qui sont dans l'obligation de compenser cette pénurie à la place de l'état, en faisant des sacrifices ayant un impact sur leurs revenus.

Aujourd'hui, nous attendons des politiques d'anticiper au mieux les besoins rencontrés par les familles pour ne laisser aucun enfant sans solution de transport scolaire dès la rentrée 2024 et pour toutes les prochaines rentrées scolaires.

¹⁸ Mémorandum Esenca 2019 En ligne [Mémorandum-ASPH-elections-2019.pdf \(esenca.be\)](https://www.esenca.be/fr/memorandum-asphelections-2019) (consulté le 27 mai 2024)

¹⁹ Esenca « Aidants proches » En ligne [Aidants Proches - Esenca](https://www.esenca.be/fr/aidants-proches) (consulté le 27 mai 2024)

Pour citer cette production

TODO, Odette (2024). « Pénurie de transports scolaires pour les enfants en situation de handicap : Enjeux et solutions », Analyse Éducation Permanente, Esenca.

URL : www.Esenca.be

Esenca

Esenca - anciennement ASPH, Association Socialiste de la Personne Handicapée – défend toutes les personnes en situation de handicap, atteintes de maladie grave, chronique ou invalidante.

Véritable syndicat des personnes en situation de handicap depuis plus de 100 ans, Esenca agit concrètement pour **faire valoir les droits de ces personnes** : lobbying politique, lutte contre toutes formes de discriminations, campagnes de sensibilisations, services d'aide et d'écoute, apport et partage d'expertise pour construire une société toujours plus inclusive, etc.

Nos missions, services et actions

- Conseiller, accompagner et défendre les personnes en situation de handicap, leur famille et leur entourage
- Militer pour plus de justice sociale
- Informer et sensibiliser le plus largement possible sur les handicaps et les maladies graves et invalidantes
- Informer le public sur toutes les matières qui le concernent
- Promouvoir l'accessibilité et l'inclusion dans tous les domaines de la vie
- Lobbying et plaidoyer politique via de nombreux mandats

Un contact center

Pour toute question sur le handicap ou les maladies graves et invalidantes, composez le **02 515 19 19** du lundi au vendredi de 8h à 12h. Il s'agit d'un service gratuit et ouvert à toutes et tous.

Handy droit®

Service de défense en justice auprès des juridictions du Tribunal du Travail. Handy droit® est compétent pour les matières liées aux allocations aux personnes handicapées, aux allocations familiales majorées, aux reconnaissances médicales, aux décisions de remise au travail et aux interventions octroyées par les Fonds régionaux.

Handyprotection

Pour toute personne en situation de handicap ou de maladie grave et invalidante, Esenca dispose d'un service technique spécialisé dans le conseil, la guidance et l'investigation dans le cadre des législations de protection de la personne en situation de handicap.

Cellule Anti-discrimination

Esenca identifie les situations de discriminations relatives au handicap et en assure le suivi : écoute, interpellations, médiation, recherche de solutions avec la personne concernée, etc.

Esenca est par ailleurs reconnu point d'appui UNIA en ce qui concerne les situations discriminantes liées au « critère protégé » du handicap. Cela veut dire qu'Esenca peut introduire un signalement directement auprès d'Unia à la demande d'une personne. Votre employeur refuse de mettre en place les aménagements de travail recommandés par votre médecin ? Votre enfant rencontre des difficultés au sein de son école pour bénéficier d'adaptations nécessaires lors des contrôles ou des examens ? Votre administration communale ne donne pas de suite favorable à votre demande d'emplacement de parking PMR ? N'hésitez pas à prendre contact avec la cellule anti-discrimination. Elle investiguera la situation et si cela s'avère nécessaire et avec votre accord, signalera la situation à UNIA. La cellule anti-discrimination peut alors vous aider à faire parvenir tous les éléments dont auront besoin les services d'Unia afin de procéder à l'analyse de votre dossier.

Handyaccessible

Notre association dispose d'un service en accessibilité compétent pour :

- Effectuer des visites de bâtiments et de sites et proposer des aménagements adaptés
- Analyser des plans et vérifier si les réglementations régionales sont respectées
- Auditer les événements et bâtiments selon les critères d'usages "Access-i" et délivrer une certification
- Proposer un suivi des travaux pour la mise en œuvre de l'accessibilité

Un travail d'information, de communication et d'interpellations

Au quotidien, Esenca communique via de nombreux canaux pour favoriser la connaissance des droits fondamentaux dont celui de l'accès à l'information, la sensibilisation et la diffusion d'informations liées au secteur du handicap : newsletter, guides et brochures, périodique Handylogue, réseaux sociaux, contribution à la presse associative, communiqués de presse, etc. Le magazine Handylogue propose par ailleurs une déclinaison de l'ensemble des articles en Facile à Lire à et Comprendre (FALC).

Notre association exerce activement de très nombreux mandats à différents niveaux de pouvoir sur l'ensemble du territoire afin de pleinement exercer le rôle d'interpellation, de veille et de participation à la construction d'une société inclusive, solidaire et accessible.

Une reconnaissance en Éducation Permanente

Dans le cadre d'une reconnaissance en Éducation Permanente, Esenca réalise chaque année de nombreuses analyses, études et recherches participatives. Celles-ci ont pour vocation d'alimenter la réflexion autour de questions en lien avec le handicap qui traversent notre société, son fonctionnement et ses évolutions. Des campagnes de sensibilisation et de communication ainsi que de nombreuses actions s'organisent également chaque année.

Un label communal : Handycity®

Handycity® est un label visant à **encourager les communes tant à Bruxelles qu'en Région wallonne qui travaillent l'inclusion des personnes en situation de handicap dans leurs différentes compétences transversales.**

Chaque initiative, petite ou grande, peut **contribuer à l'amélioration de la qualité de vie** des personnes en situation de handicap et de tout un chacun.

Dans ce processus, **Esenca s'adapte aux réalités des communes** tant qu'elles veillent à incorporer, avec un soin particulier, une dimension handicap dans les différents projets concernant l'ensemble de la population.

Handycity® est une reconnaissance du travail accompli par les communes pour leurs actions inclusives. Il est remis (ou non) **tous les 6 ans** aux communes signataires de la Charte qui ont introduit un pré-bilan à mi-mandat et leur candidature au Label.

Des formations

Les **formations** que nous proposons couvrent de **nombreux domaines** : accessibilité, législation, anti-discrimination, troubles cognitifs, rédaction en Facile À Lire et à Comprendre et sensibilisations aux handicaps.

Ces formations sont en grande partie **dispensées par les collaboratrices Esenca, expertes et passionnées par leurs métiers.** Parce que les éléments théoriques n'ont de sens qu'en lien avec votre pratique, nous vous proposons un **contenu adapté à vos réalités** et adaptons le contenu des formations à vos demandes et attentes spécifiques.

Nos **formations sont dispensées à Bruxelles et en Région wallonne.** Nous pouvons également dispenser ces formations **au sein de vos structures** et à la demande.

Esenca sur le terrain en Fédération Wallonie-Bruxelles

Esenca est une association présente sur l'ensemble du territoire de la FWB. Les entités territoriales sont les suivantes : Brabant, Brabant Wallon, Centre, Charleroi et Soignies, Liège, Luxembourg, Mons Wallonie picarde et Namur.

Contact

Tél : 02 515 02 65 • www.esenca.be • esenca@solidaris.be



POUR UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE, SOLIDAIRE ET ACCESSIBLE